

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON REMARIAGE ET DE NON CONTRACTUALISATION D'UN PACS *Dans le cadre d'une demande de rente conjoint*

Nous vous invitons à nous retourner ce document complété, daté et signé via la **messagerie sécurisée** de votre **espace-personnel.lacipav.fr** en choisissant le thème « Mes prestations prévoyance » et l'objet « Compléter mon dossier de prestations liées aux garanties décès ».

► **Je soussigné(e)**

N° de Sécurité sociale :
Nom :
Prénom(s) :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Adresse :
N° de téléphone :
E-mail :

Cochez la case correspondant à votre situation :

Atteste sur l'honneur ne pas être remarié(e)

Atteste sur l'honneur ne pas être Pacsé(e)

depuis mon veuvage en date du :

depuis mon divorce prononcé le :

avec mon/ma conjoint(e) ou ex-conjoint(e) dénommé(e) :

né(e) le : à :

Atteste sur l'honneur être remarié(e) depuis le :

Atteste sur l'honneur être Pacs(é) depuis le :

Pièces à joindre :

■ **En cas de remariage :** votre acte de mariage

■ **En cas de Pacs :** votre acte de naissance

► ***J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration.***

► ***Je m'engage à informer la Cipav de toutes modifications ultérieures : remariage, changement de domiciliation bancaire ou postale.***

Fait à :, le :

En cochant cette case, j'engage ma responsabilité tant au regard de la conformité déclarative que des obligations et droits qui en découlent.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal). Les données à caractère personnel que la Cipav collecte, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées à la Cipav en sa qualité de responsable du traitement. La Cipav veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Les prestataires de services de la Cipav peuvent être destinataires de ces données pour réaliser les prestations que la Cipav leur confie. Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire les obligations légales de la Cipav, réglementaires ou conventionnelles. Dans les conditions prévues par la réglementation relative à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@lacipav.fr en y joignant la copie de votre carte nationale d'identité.